

Dans leurs lettres elles le reconnaissent comme leur supérieur, ayant droit de visiter le monastère et de faire les corrections qu'il jugera nécessaires. C'est ce qui est attesté par les cartulaires d'Ambronay cités par dom Etiennot.

Autre fait historique également incontestable : la paroisse de Saint-Barnard, établie près du couvent, qui a quitté le nom de Spinosa pour prendre celui de Saint-Barnard, a de temps immémorial été sous la dépendance de l'abbaye de Romans, en Dauphiné. C'est l'abbé de Romans qui nommait à la cure. Jusqu'à la Révolution française il a exercé le droit de patronage, comme aussi sur la cure de Saint-Didier-de-Formans. Je mentionnerai simplement pour mémoire la méprise du graveur de la carte du diocèse de Lyon publiée en 1769, lequel, confondant Romans en Dauphiné avec Romans en Bresse et Dombes et lui accolant l'épithète de saint, a donné le chapitre de Romans (qui n'existait déjà plus au XVIII^e siècle) pour collateur à la paroisse de Saint-Barnard. Cette bévue est implicitement corrigée par tous les autres textes. M. Guigue, à l'article Saint-Barnard, parle d'une donation faite par Achard de Montmerle et son épouse en 1066 à l'abbaye de Saint-Barnard de Romans. Cette donation consiste en la moitié de la paroisse de Saint-Didier-de-Formans avec la moitié des prémices des primes du presbytère et du cimetière. Cette donation ne s'explique que par le désir des donateurs de venir en aide au couvent de Saint-Barnard et de la paroisse qui s'était formée autour de lui. Il est donc constaté que les deux abbayes d'Ambronay et de Romans exercent leur autorité sur le même monastère ? D'où vient cette dépendance (1).

(1) Au concile tenu à Anse en Lyonnais, l'an de l'incarnation 995; les chanoines de Romans en Dauphiné demandent et obtiennent